

MORBIHAN INNOVANT ET SOLIDAIRE

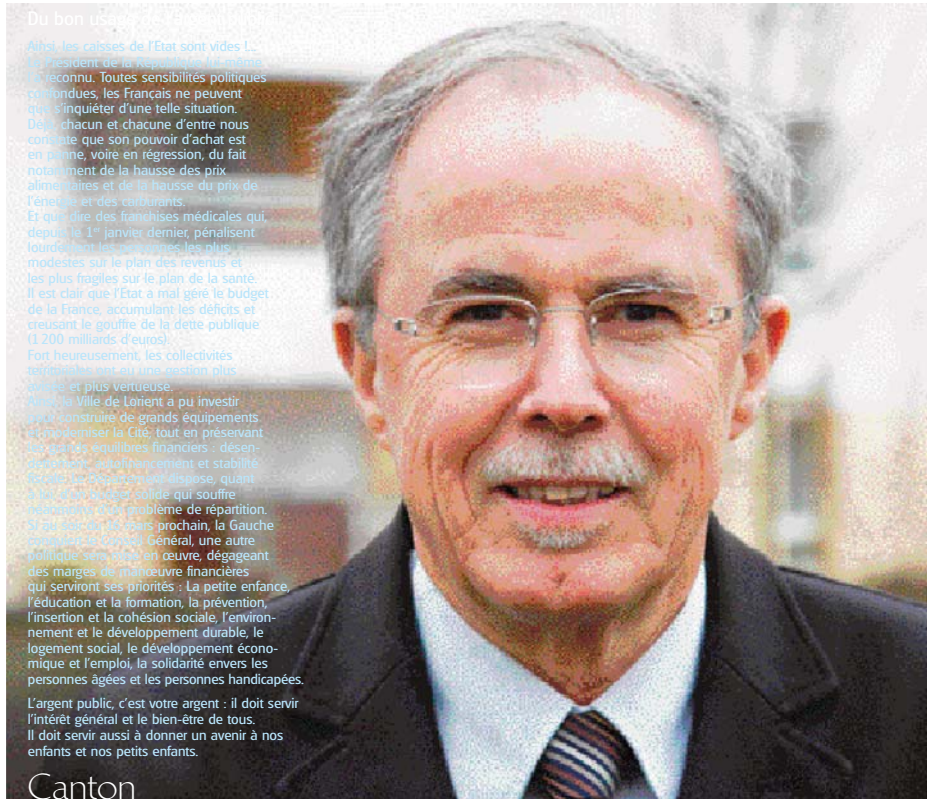
Du bon usage

Abolir les caisses de l'Etat sont vides !... Le Président de la République ne même reconnu. Toutes sensibilités politiques confondues, les Français ne peuvent que s'inquiéter d'une telle situation. Depuis chacun et chacune d'entre nous constate que son pouvoir d'achat est en panne, voire en régression, du fait notamment de la hausse des prix alimentaires et de la hausse du prix de l'énergie et des carburants. Et que dire des franchises médicales qui, depuis le 1^{er} janvier dernier, pénalisent lourdement les personnes les plus modestes sur le plan des revenus et les plus fragiles sur le plan de la santé. Il est clair que l'Etat a mal géré le budget de la France, accumulant les déficits et creusant le gouffre de la dette publique (1 200 milliards d'euros).

Fort heureusement, les collectivités territoriales ont eu une gestion plus saine et plus vertueuse. Ainsi, la Ville de Lorient a pu investir et construire de grands équipements afin de dynamiser la Cité, tout en préservant son équilibre financier et stable. Elle a su passer un cap décisif, quant à son statut, vers une gestion plus saine et plus vertueuse. Si l'on se pose le problème de répartition, il est clair que dans le prochain, la Gauche doit proposer un Conseil Général, une autre politique sans cesse en œuvre, dégagant des marges de manœuvre financières qui serviront ses priorités : La petite enfance, l'éducation et la formation, la prévention, l'insertion et la cohésion sociale, l'environnement et le développement durable, le logement social, le développement économique et l'emploi, la solidarité envers les personnes âgées et les personnes handicapées.

L'argent public, c'est votre argent : il doit servir l'intérêt général et le bien-être de tous. Il doit servir aussi à donner un avenir à nos enfants et nos petits enfants.

Canton



Yves LENORMAND

Votre Conseiller Général



Remplacante
Marie-Christine
DÉTRAUZ

ELECTIONS CANTONALES DES 9 ET 16 MARS 2008

Face aux défis de la mondialisation, notre **Département** doit porter l'ambition de l'innovation par une action conjuguant progrès et solidarité.

Un territoire équilibré

- » Favoriser un développement équilibré du territoire
- » Accompagner les politiques d'habitat des communes et notamment les actions de réduction des dépenses énergétiques
- » Développer des infrastructures de communication de qualité

Des solidarités renforcées

- » Renforcer l'accueil du jeune enfant en trouvant des modes de garde adaptés à la diversité des situations familiales
- » Engager une politique ambitieuse en faveur des personnes âgées : Maintien à domicile, développement de l'hébergement adapté à la diversité des situations
- » Promouvoir une politique d'insertion sociale et professionnelle
- » Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap
- » Impulser une stratégie préventive de promotion de la santé

Une attractivité économique au service de l'emploi

- » Valoriser les atouts du secteur de la construction/réparation navale et du nautisme
- » Soutenir la mutation du secteur de la pêche par l'amélioration de la gestion de la ressource et la réduction des coûts énergétiques
- » Promouvoir un schéma de développement touristique favorable à la préservation de l'environnement
- » Favoriser le développement de la compétitivité au service de l'emploi
- » Encourager le secteur de l'économie sociale et solidaire

L'éducation, le sport et la culture au service de l'épanouissement de chacun

- » Soutenir le développement du sport, vecteur de lien social
- » Dans les collèges, lutter contre la fracture numérique, encourager l'alimentation biologique
- » Proposer une politique culturelle accessible, ouverte sur le monde

Conforter et valoriser notre qualité de vie

- » Engager une démarche forte de développement durable, mettre en place un Agenda 21
- » Développer un plan climat visant à réduire la consommation d'énergies fossiles et produire de l'énergie renouvelable

Lorient-Sud Un canton vivant et dynamique

Avec ses 22 300 habitants, le Canton de Lorient-Sud est un morceau de Ville qui s'étend des Halles de Merville aux rives du Ter et du rond-point de l'ex Base des Sous-Marins à la Clinique mutualiste de Kerfichant. Il comprend des quartiers traditionnels comme Merville, Lanveur et Kermélo-Le Ter et des quartiers plus récents comme Kervéanec, Kervaric ou Frébault.

➔ Pour ce Canton essentiellement urbain et résidentiel, mon action au Conseil Général a porté principalement sur 3 domaines :

- » **L'éducation et la formation**
- » **La prévention et la cohésion sociale**
- » **L'accompagnement de la vie associative**



Lorient-Sud Le canton de la qualité de vie

Le Canton de Lorient-Sud est riche de la diversité et du dynamisme de ses quartiers. La vie sociale s'organise autour des établissements scolaires, des commerces de proximité, des espaces verts (Chevassu, Gagarine, Max Clément, Rives du Ter) et des équipements socio-éducatifs et socio-culturels.

Les associations, espaces de liberté et vecteurs d'animations, sont nombreuses et actives dans des domaines divers : Sport, culture, social et santé, environnement, socio-éducatif.

Bien évidemment, je suis leur relais auprès du Conseil Général pour qu'elles soient reconnues et subventionnées.

➔ En 2007, le montant des subventions pour les associations de Lorient-Sud a atteint 450 000€.



Lorient-Sud Le canton de l'intelligence

De la maternelle à l'Université de Bretagne Sud, ce sont plus de 15 500 enfants et jeunes qui effectuent leur scolarité ou suivent leurs études sur ce secteur de la ville. En application des lois de décentralisation de 1982 et 1983, le Département assume la responsabilité du financement du fonctionnement des collèges publics et privés et celle de l'investissement dans les collèges publics.

A ce titre, le Conseil Général a, de 2003 à 2007, versé des subventions de fonctionnement pour 770 000€ au Collège Anita Conti, pour 1,2 millions d'€ au Collège Saint-Joseph et 424 000€ au Collège Saint-Louis.

Pour ce qui concerne les travaux, le Collège Anita Conti bénéficiera dès 2008 d'un programme de restructuration du pôle "cuisines/restauration" d'un montant de 1,5 millions d'€ et est inscrit au programme pluri-annuel des investissements 2008-2012 pour une opération de rénovation/modernisation de l'ordre de 4 millions d'€.

➔ Ainsi de 2000 à 2006, c'est 1,6 millions d'€ qui ont été affectés à Lorient sur divers programmes d'investissement ainsi que 3,157 millions d'€ sur l'ensemble de l'Université de Bretagne Sud Lorient-Vannes pour le fonctionnement et l'équipement.

Bien que les universités soient de la compétence de l'Etat, le Conseil Général a accompagné le développement de l'Université de Bretagne Sud sur les sites de Lorient-Lanveur et de Vannes.

L'Université de Bretagne Sud à Lorient-Lanveur continue de grandir puisqu'une école d'ingénieurs sera bientôt construite pour un coût total de 16,3 millions d'€, avec une participation du Département à hauteur de 2,8 millions d'€.

Lorient-Sud Le canton des solidarités

A Kervéanec, une importante opération de renouvellement urbain a pour objectif de réduire les écarts sur le plan socio-économique de ce quartier avec le reste de la ville.

Ce grand chantier de transformation urbaine et de développement social doit permettre de proposer aux habitants un habitat diversifié et de qualité, un cadre de vie amélioré tout en favorisant l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi des personnes en recherche de travail.

➔ Ce grand chantier d'un volume budgétaire de 90 millions d'€ a reçu le concours financier du Conseil Général à hauteur de 3 millions d'€.



Sur le secteur Frébault-Polygone, ce sont les habitants eux-mêmes qui ont pris des initiatives pour l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie de leur quartier.

Par ailleurs, le Conseil Général dispose d'une compétence large en matière de solidarité envers les personnes âgées (73 millions d'€) et les personnes en situation de handicap (50 millions d'€). Nous nous engageons pour améliorer la qualité de la prise en charge des personnes handicapées et des personnes dépendantes, afin de leur garantir l'exercice du droit à l'autonomie et à l'intégration sociale et ainsi lutter contre l'exclusion.

Marie-Christine Détraz et moi avons soutenu leur démarche et apporté le soutien logistique et financier de la Ville.



Deux élus compétents et proches de vous

Yves LENORMAND

Conseiller Général
Membre de la Commission des Finances
Porte-parole du Groupe de Gauche sur les dossiers budgétaires
Premier Adjoint au Maire de LORIENT
Chargé des Finances, de la Politique de la Ville et de la Sécurité
Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale

➔ **Ma candidature à l'Election Cantonale des 9 et 16 mars prochains s'inscrit dans une double stratégie de **résistance** et de **conquête**.**

Résistance à la politique du Président de la République qui :

- » Accroît les difficultés pour nos concitoyens les plus modestes et les plus fragiles
- » Menace les valeurs essentielles de la République comme la laïcité, l'égalité des chances, la justice
- » Remet en cause le modèle social à la française, garant de la cohésion et de la paix sociale dans notre pays

Conquête pour que la Gauche obtienne la majorité à l'Assemblée Départementale.

- » En effet, il n'est pas gravé dans le granit que le Morbihan reste éternellement le seul Département de droite en Bretagne. En prélevant 10% de l'ensemble des crédits affectés à la voirie départementale, il est possible de dégager 6,7 millions d'euros qui seront consacrés à mieux répondre aux attentes et aux besoins des Morbihannaises et des Morbihannais.

Marie-Christine DÉTRAZ

52 ans, mariée, 2 enfants
Responsable des ergothérapeutes du Centre de Kerpape
Adjointe au Maire de LORIENT chargée de l'Urbanisme, du Foncier et de l'Habitat
Vice-Présidente de Cap l'Orient, Chargée du Logement

➔ **Plusieurs compétences du Conseil Général m'intéressent depuis longtemps, il s'agit tout particulièrement :**

- » Des personnes âgées et handicapées, secteur auquel je me suis consacrée tant dans ma vie professionnelle au Centre de Kerpape que dans ma délégation d'Adjointe de 1995 à 2001.
- » Du logement, qu'il soit social ou en accession sociale à la propriété, qu'il concerne des actions d'envergure sur un quartier (Kervénanec) ou visant à permettre à chacun de se loger, surtout les familles et les jeunes actifs, à accompagner ceux qui sont en grande difficulté, et à aider les travaux d'économie d'énergie. Voilà des exemples pour lesquels nous nous mobiliserons pour que le Conseil général intervienne plus fortement.



Dialoguer, échanger :

Nous sommes à votre disposition Marie-Christine Détraz et moi-même pour construire ensemble le Canton de Lorient-Sud.



Contact par Téléphone
06 80 83 14 19



Adresse mail
yves.lenormand@laposte.net



A la réunion publique
Vendredi 22 février 2008 à 18h30
Ecole maternelle Suzanne Lacore
à Kervénanec
en présence de Norbert Métaire
Maire de Lorient



Le 9 et 16 mars 2008
Yves LENORMAND
Votre conseiller général
pour le canton de Lorient-Sud